

Le rectorat de l'académie et
la chancellerie des universités de Paris
s'engagent dans

le **développement durable**
et l'**administration exemplaire**



n°

3

mars
2013

Depuis 2009, le rectorat de l'académie de Paris et la chancellerie des universités se sont dotés d'un « plan administration exemplaire » pour définir leurs stratégies sectorielles dans le domaine du développement durable et de l'éco-responsabilité, selon la circulaire du 3 décembre 2008 relative à l'exemplarité de l'État.

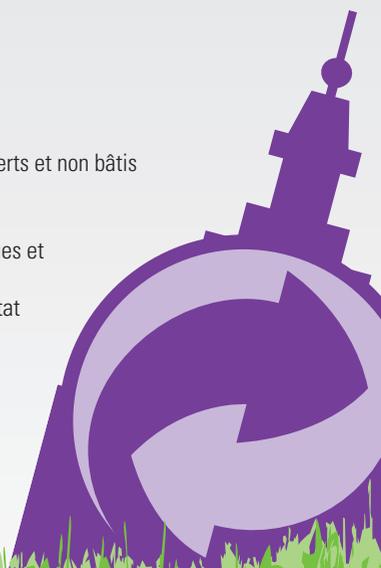
Le plan d'administration exemplaire (PAE)

Ce PAE se compose de six axes :

- 1 - les matériels de bureautique, les solutions d'impression, le papier et les fournitures de bureau
- 2 - les vêtements, le mobilier, les bois et produits dérivés, les espaces verts et non bâtis
- 3 - le nettoyage des locaux, la gestion des déchets
- 4 - les voitures particulières, l'écoconduite, les déplacements
- 5 - l'énergie et l'eau, l'éclairage, le bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre
- 6 - les achats socialement responsables, la responsabilité sociale de l'État

Les actions menées depuis 2009 ont été évaluées par le ministère :

Un « bonus » de 53 310 € a été accordé au titre
des résultats satisfaisants obtenus en 2011.



Les résultats 2012

Énergie, eau, éclairage

→ **Chauffage** : l'État a investi dans des travaux de modernisation du réseau de chauffage, ventilation et climatisation et a mis en place un dispositif de gestion technique du bâtiment (GTB) pour une régulation optimale de l'ensemble immobilier Sorbonne. Cette opération est un succès puisque de 2010 à 2012, les consommations de vapeur ont diminué de **34 %** (soit une économie équivalente en puissance énergétique à la consommation annuelle en électricité d'un village de 310 hab.) correspondant à -512 T équiv. CO₂ rejetés. Pour le site Gambetta, les consommations de gaz ont diminué de **19 %** (soit une économie équivalente en puissance énergétique à la consommation annuelle en électricité d'un village de 53 hab.) correspondant à -86 T équiv. CO₂ rejetés.



→ **Eau** : les bons résultats successifs constatés depuis la mise en place des économiseurs d'eau en 2009 sont renouvelés pour l'année 2012. Les consommations d'eau ont baissé de **33 %** sur le site de Gambetta, de **23 %** pour le site Penaud et de **18 %** sur l'ensemble immobilier Sorbonne par rapport à l'année 2011.

→ **Éclairage** : le remplacement des ampoules incandescentes par des ampoules basse-consommation se poursuit dans les bureaux, les parties communes des deux sites et le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Le marché de mise aux normes électriques des escaliers en Sorbonne prévoit le passage à une gestion des éclairages centralisée devant permettre de réguler les horaires d'éclairage et les consommations électriques.

Gestion des déchets

Le tri sélectif mis en place au 1^{er} avril 2010 dans les services académiques de Gambetta et en Sorbonne est un vif succès. Les sociétés prestataires de l'entretien des locaux utilisent depuis cette date, **100 % de produits éco-labellisés**.

En 2012, pour les services de Gambetta, la quantité totale de déchets collectée a **diminué de 11 %**.

La quantité de déchets « déclassés », autrement dit mal-triés, est en **baïsse de 69 %**. Ce bon résultat met en lumière les efforts de tous.

En Sorbonne, la collecte des déchets recyclables va évoluer par la mise en place d'une collecte en flux spécifique des déchets de papier de bureau. Cette opération sera assurée par une **entreprise d'insertion**.



Bureautique et achats éco-responsables

Sur l'ensemble des sites, le papier utilisé est **100 % éco-labélisé « FSC »**. Le grammage est passé à **75 g** (au lieu de 80 g) et le conditionnement s'effectue désormais sans macule, génératrice de déchets volumineux et inutiles.

La mutualisation des moyens d'impression et l'implantation des nouveaux copieurs multifonctions déployés en 2012 ont permis de réduire de 83 % le nombre de matériel d'impression, générateur d'émissions de CO₂.

En 2012, pour les services en Sorbonne, la consommation de papier a été diminuée de **22 %** (correspondant à 430 ramettes économisées soit environ 1 tonne de papier, soit en amont 5 MW/h, 50 000 litres d'eau et 17 arbres matures épargnés).



Sensibilisation au développement durable

La délégation académique à la formation (DAFOR) propose des stages de sensibilisation au développement durable, obligatoires dans le cadre d'une prise de fonction et optionnels pour les autres agents. Ces stages sont animés par une intervenante de l'IFORE et par les représentants académiques pour le développement durable.

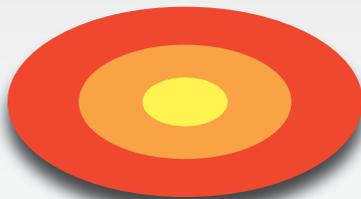
89,5 jours-agent de formation relative au développement durable ont été dispensés en 2012. **100 % des chauffeurs professionnels et 86 % des conducteurs occasionnels** sont formés à l'éco-conduite.

Véhicules

Le parc automobile a connu une réduction importante avec 3 véhicules anciens et polluants détruits en 2012 diminuant ainsi le taux moyen des émissions de CO₂/km.

Actions transversales

Conformément aux engagements du Grenelle de l'Environnement, le rectorat et la chancellerie des universités ont réalisé leur bilan des émissions de gaz à effet de serre et utilisent ces indicateurs dans leur gestion immobilière.



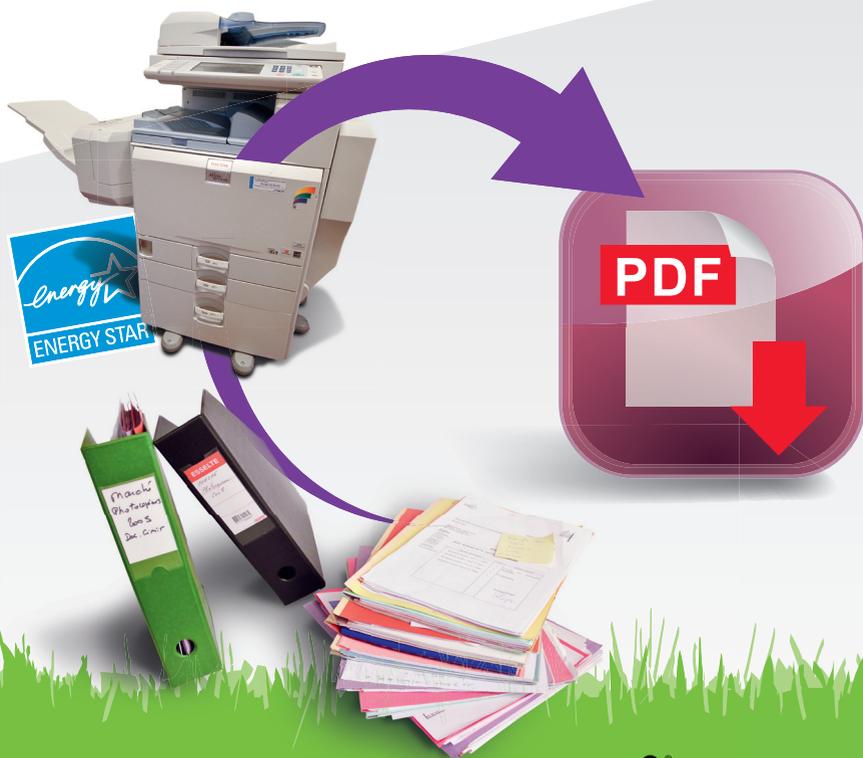
BILAN CARBONE[®]
Utilisateur 2012

Continuité des objectifs pour 2013

Les objectifs 2013 porteront sur les actions suivantes :

- ➔ affiner et continuer de sensibiliser les usagers au tri-sélectif
- ➔ déployer la gestion électronique des documents (GED)
- ➔ renforcer la formation et la sensibilisation au développement durable de l'ensemble des personnels
- ➔ diminuer les consommations de papier
- ➔ poursuivre les efforts de réduction de consommations énergétiques / émissions de CO₂

Ainsi, le rectorat de l'académie et la chancellerie des universités poursuivent et accentuent leurs engagements en matière de développement durable et vous informent via l'intranet de www.ac-paris.fr et le site Internet www.sorbonne.fr de leurs actions.



imprimé sur papier recyclable